



D CULT N° 17.471

CONVENTION

TERRE des MONDES, domiciliée au 8, rue Godillot, 93400 Saint-Ouen, SAS au capital de 20 000 € inscrite au RCS de Bobigny n° 537 452 724 – n° de TVA intra Fr 315374527200017, représentée par Monsieur Denys Wissler, Directeur Général, dûment habilité à la signature des présentes.

Ci-après dénommée TDM.

Et

Mairie de ROYAN, domiciliée 80 avenue de Pontailiac - 17200 ROYAN
N° Siret : 211 703 061 00013 - Code APE : 751 A - Licence : 1-1072975 ; 2-1072976 ; 3-1072977

« La Ville de Royan représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales ».

Ci-après dénommée **L'organisateur**.

ARTICLE 1

L'organisateur accueille six ciné-conférences avec projection au cours de la **SAISON 2017/2018** dont les séances seront fixées aux dates suivantes :

Jeu	19/10/2017	15:00	LE PAYS BASQUE	Crampette	Hadrien
Mer	15/11/2017	15:00	GUATEMALA	Monticoné Corbeil	Ugo Et Julie
Jeu	21/12/2017	15:00	LE TOUR DE FRANCE A PIED	Granier Derreumaux	Laurent Et Aurelie
Mer	31/01/2018	15:00	LONDRES	Halleux	Vincent
Mer	07/03/2018	15:00	VIVA ARGENTINA !	Maurice	Andre
Jeu	05/04/2018	15:00	ISLANDE	Lorang	Eric

Salle de projection :

SALLE JEAN GABIN
112 rue Gambetta
17200 ROYAN

Capacité : 340 places

Dimension Ecran : 6m x 3m

Tarifs Pratiqués : Tarif Normal 8.5€ / Tarif Réduit 7.5€ / Tarif spécial : 6€ / Tarif étudiant/demandeur d'emploi : 4€ /

Enfant : gratuit jusqu'à 12 ans, accompagné d'un adulte



8 Rue Godillot - 93400 SAINT OUEN

Tél, +33(0)1 76 77 25 95 Fax, + 33 (0)1 40 11 24 83

Courriel : infos@connaissancedumonde.com - www.connaissancedumonde.com

SAS au Capital de 20 000 euros - RCS Bobigny 537 452 724 - TVA Intracommunautaire : FR 31 537452724

DW

ARTICLE 2

L'**organisateur** s'engage à fournir la salle de projection en ordre de marche avec billetterie, y compris le personnel nécessaire à l'accueil du conférencier (régisseur ou projectionniste), aux dates définies pour chacune des ciné-conférences.

L'**organisateur** s'engage à assurer la promotion et la publicité du ou des ciné-conférences, les affiches, le matériel publicitaire, les fichiers graphiques et vidéos étant fournis par **TDM**.

L'**organisateur** garantit **TDM** être assuré pour l'organisation et l'activité de représentation de ciné-conférence.

TDM garantit l'**organisateur** d'avoir souscrit, toutes les assurances nécessaires à la représentation de ces séances.

ARTICLE 3

TDM s'engage à respecter les dates de conférences avec le sujet arrêté pour chacune d'elles mais se réserve le droit de modifier ce programme en cas de nécessité.

TDM fournit le matériel publicitaire nécessaire à la diffusion des conférences établi en accord avec le service logistique.

L'**organisateur** s'engage auprès de **TDM** à ouvrir la salle de projection au moins 1 heure avant le début de la séance et la rendre disponible pour l'installation du matériel, image et son, du ciné-conférencier.

ARTICLE 4

L'**organisateur** encaisse l'intégralité des recettes correspondant à la vente des billets.

L'**organisateur** versera à **TDM** une somme forfaitaire de 790 € HT (la séance).


Dès la ciné-conférence effectuée, **TDM** adressera à l'**organisateur** la facture correspondante augmentée de la TVA en vigueur.

L'**organisateur** s'engage à effectuer le règlement par chèque (ou virement) dès la réception de la facture établie par **TDM**.

Fait en quatre exemplaires,

Saint-Ouën, le 30 octobre 2017

Pour le maire et par délégation,


Jean-Paul CLECH
Premier adjoint




Denys Wissler
Directeur Général

